



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bovins

Question écrite n° 62531

Texte de la question

M. Yves Fromion appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les orientations de la politique sanitaire bovine. En effet, l'épisode récent de fièvre aphteuse survenu en Europe doit entraîner une réflexion sur l'orientation sanitaire vis-à-vis de grandes pathologies animales transmissibles ou contagieuses (brucellose, tuberculose, fièvre aphteuse, ESB...), car les acteurs du monde rural ont trop souvent l'impression de subir les conséquences de décisions prises sans concertations suffisantes. Aussi, il lui demande de débattre à nouveau les options prises pour éclairer en particulier les orientations arrêtées pour la filière bovine et clarifier les exigences sanitaires qui pèseront à l'avenir sur les élevages bovins allaitants. Cette question posée est celle de la survie économique de cet élevage dans un contexte d'inflation des contraintes qui pèsent sur lui.

Données clés

Auteur : [M. Yves Fromion](#)

Circonscription : Cher (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62531

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juin 2001, page 3452